

Villes et Villages
Fleuris



Lettre d'information Municipale

N° 67 - Octobre 2012





Commune de Cepoy

Un village où il fait bon vivre !



Infos services

Mairie de Cepoy	02 38 99 05 05
11, avenue du château 45120 Cepoy	
mairie@ville-cepoy.fr	
Accueil	02 38 99 05 05
Réservation de salles	02 38 99 05 05
Service urbanisme	02 38 99 05 07
Service communication	02 38 99 05 13
Service animation/culture	06 77 44 90 83
Service sécurité	06 77 44 90 83
Service des sports	06 77 44 90 83
Affaires scolaires	02 38 99 05 05
Service technique	02 38 85 49 27
Ecole maternelle	02 38 85 50 90
Ecole élémentaire	02 38 85 28 27
Garderie	02 38 07 00 37
Auberge de jeunesse	02 38 93 25 45
Etat civil	02 38 99 05 05
Objets trouvés	02 38 99 05 05
Syndicat des Eaux	02 38 85 17 62
Pompiers	18/ 02 38 90 07 37
SAMU	15
Gendarmerie	02 38 96 36 80
Police secours	17/ 02 38 28 38 28
Police intercommunale	02 38 28 00 17
SMIRTOM	02 38 87 37 38
Déchetterie	02 38 93 30 08
Urgence gaz nature	0 800 47 33 33*
Contrat gaz naturel/électricité	09 69 324 324*

*prix de l'appel selon opérateur

Sommaire

Le mot du Maire	3
Informations municipales	4 à 10
- Commission des travaux	4
- Commission communication	5
- Commission scolaire et petite enfance	6 et 7
- Commission animation	7 à 9
- Commission sécurité	9 et 10
Informations locales	11
Histoire de Cepoy	12 et 13
Vie associative	14 à 19
Divers	20 à 23

Le Cepoy Communication est le magazine trimestriel de la ville de Cepoy (Loiret).

Directeur de publication : Jean-Paul Schouleur
Responsable de la rédaction : Commission Communication
Site de Cepoy : www.ville-cepoy.fr

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à :
mairie@ville-cepoy.fr

Imprimé en France par l'Imprimerie Leloup

Marie-Claire TAXI

Marie-Claire FERTALA
taximc45@gmail.com



Conventionné Assurance Maladie

26 bis rue de l'Église
45120 CEPOY

06 07 49 33 92



Commune de stationnement : MONTARGIS

Le Mot du Maire

Cepoy récompensé par plusieurs labels !

En mai, le label « Ville Euro-Citoyenne » a été décerné par le Ministère des Affaires Européennes. Cette distinction mesure l'engagement de notre ville et de son Comité de Jumelage en faveur de l'identité européenne.

En juin, le label « village fleuri » attribué par le Conseil Général a récompensé les équipes responsables du remarquable travail de fleurissement.

En juillet, la Fédération Française des Stations Vertes a répondu favorablement au dossier présenté par la commune de Cepoy reconnaissant les atouts touristiques de notre village : plans d'eau, canal, rivière, forêt, fleurissement, hébergement, commerces... et lui a accordé le label de « station verte ».

Ces différentes distinctions marquent la reconnaissance de l'action de chacun : élus, services municipaux, associations, commerçants et Cepoyens.

Merci à vous !

Revenons au quotidien. Les travaux d'amélioration de notre cadre de vie continuent.

Le nettoyage de l'Isle, proche de la pharmacie, se poursuit en attendant son aménagement prévu l'année prochaine.

Les travaux de reconstruction du lavoir ont commencé aux abords du pont de la Girafe ; livraison prévue fin novembre 2012.

Une réflexion est menée dans le but de rénover le château d'eau situé face au rond-point du château.

Un projet est également à l'étude en vue de réaliser un stationnement supplémentaire dans le cœur du village. Cette concrétisation devrait voir le jour en 2013.

La transformation du carrefour de Montenon en rond-point sera effective dans les prochains mois.

L'examen du dossier concernant les travaux de l'avenue du Château est mené de concert avec l'agglomération de Montargis. Un léger retard est néanmoins prévu pour l'accomplissement de ces travaux en raison des délais nécessaires à l'enfouissement des réseaux.

Je terminerai mon propos en mettant à l'honneur toute l'équipe du Comité de Jumelage pour la construction de la « Maison de la Suède » inaugurée ces derniers jours par les autorités locales, régionales et européennes, toutes unanimes à reconnaître la qualité des travaux.

Jean-Paul Schouleur, Maire de Cepoy



Réunion publique
Vendredi 16 novembre 2012 à 18 h 30 Salle Polyvalente

Les actions menées à Cepoy, les projets et échanges
sur toutes questions d'intérêt général.

Au cours de cet été un certain nombre de travaux programmés à la fin du deuxième trimestre ont été réalisés. Cette période estivale qui habituellement est plus calme a été très active et nous a permis grâce à une équipe renforcée au sein du technique de maintenir le village fleuri et entretenu.

Le fleurissement et l'entretien général du village se sont traduits par l'obtention, pour la première fois, de la distinction de « village fleuri », venant ainsi récompenser plusieurs années d'effort et d'attention. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont associées à cette réussite, élus et agents du service.

Dans l'activité des travaux extériorisés, ont été réalisés au cours de ces 3 derniers mois : le parking de l'écluse en bicouche, le chemin de l'impasse du Loing le long du camping, la réimplantation et l'agencement de nouveaux jeux dans la cour de la maternelle, le branchement d'une armoire électrique permettant d'installer la fête de la St Loup sur le parking du pont de la Girafe, le renforcement des barrières séparatives des écoles, les aménagements sécuritaires de la rue de la Pierre aux Fées (passages surélevés et stationnement sur chaussée), l'ensemble des marquages au sol (stops, passages protégés, lignes médianes, etc.).



Les aménagements des plans d'eau se poursuivent : un deuxième parking et les passages sélectifs ont été réalisés au nord du plan d'eau de la base nau-

tique ainsi que les terrains de boules. Les abords du Loing coté nord du pont de la Girafe (Isle et futur lavoir) ont subi un véritable nettoyage (taille, abattage et tonte) afin de redonner une perspective à ce secteur privilégié de notre commune : « un espace verdure et d'eau au cœur du village ». Si vous en avez l'occasion, n'hésitez pas à vous y promener, vous serez surpris de la beauté du site.

Le parc du Château revit lui aussi après les énormes travaux structurels qui ont été entrepris ces 2 dernières années, la reprise en main des repousses et des arbres dangereux commence à être maîtrisée par nos agents. Progressivement nous reprenons le dessus sur ce site qui avait pris des allures de bois et non plus de parc. Là aussi, profitez des prochains jours d'automne pour vous y rendre !

Pour les amoureux de la randonnée, qu'elle soit pédestre ou en VTT, n'hésitez pas à vous aventurer sur le chemin de contournement du plan d'eau de l'île St Benoît. Là aussi nos agents ont réalisé des prouesses de tailles et d'abattage pour le rendre attractif à sa découverte, départ rue des Étangs à Puy-la-Laude.

Notre programme d'investissement pour ce dernier trimestre au niveau matériel : l'achat d'une lame de déneigement et une saleuse adaptable sur notre mini tracteur pour atteindre les secteurs moins accessibles afin de répondre au Plan Communal de Sécurité (PCS) ainsi que le remplacement de l'un de nos véhicules qui, après 22 ans de service, a rendu l'âme. Dans le cadre de la mise en valeur et la reprise des bâti-

ments de notre patrimoine, une souscription a été lancée sur le projet de reconstruction d'un lavoir. Cette opération se concrétisera au cours des prochaines semaines ; les bases viennent d'être implantées au pied du pont de la Girafe coté chemin du Loing.

Ce secteur a subi au cours de ces dernières années une métamorphose : l'aménagement du camping, la reprise des abords du château (murets, grilles) et son fleurissement, l'impasse du Loing, le château d'eau désormais partie du domaine public, la création



de la maison de la Suède et bientôt celle du lavoir. Nous avons donc été amenés à réfléchir sur un aménagement valorisant l'avenue du Château. Très prochainement, avec le concours de l'agglomération Montargoise, les réseaux électriques seront enfouis, le stationnement revu ainsi que la circulation douce (piétons, vélo). Des plantations viendront agrémenter ce lieu.

Chaque Cepoyen est tout à fait partie prenante des différents travaux effectués et ses suggestions peuvent nous aider dans la réalisation de nos projets. N'hésitez pas à nous contacter si un sujet vous interpelle.

Parcs et Jardins
www.parcs-et-jardin.fr

SARL THUILLIER • M. Le Bras, paysagiste
02 38 87 84 71
8, RUE DES VALLÉES 45120 CEPOY

Commission Communication

Cepoy : Station Verte

Le 8 septembre dernier, M. le Maire a officiellement reçu le label « Station Verte » des mains du représentant du Président de la Fédération Station Verte.

Mais c'est quoi une station verte ?

*«Une Station Verte est un pôle touristique de nature et d'art de vivre, campagne ou montagne, où le touriste se sent bien, a envie de revenir, d'amener des amis et découvrir le terroir alentour ».

*« La Station Verte est un territoire sur lequel le public peut accéder à au moins deux espaces naturels comme un lac ou un plan d'eau, une rivière, des espaces naturels entretenus et/ou préservés, la forêt, un site pittoresque de nature, une grotte, la montagne, et ce dans une nature non urbanisée ».

*Extraits de la charte Station Verte

Une station verte c'est aussi un territoire où les espaces naturels sont accessibles par des sentiers de randonnée, où l'on dispose de différents types d'hébergement, où la pratique de sports et aire de jeux pour les enfants sont disponibles.

Eh bien, Cepoy possède tous ces atouts :

- une offre d'hébergement variée (chambres d'hôtes, camping, auberge de jeunesse et hôtels à proximité),

- des sentiers de randonnée nous conduisant autour des magnifiques plans d'eau,
- une pratique sportive liée au tourisme (nautic club), un terrain multisports dans le parc, la pêche...,
- un engagement dans le fleurissement de la ville et de ses habitants (reconnu village fleuri pour la 1ère fois),
- une offre de restauration très différenciée,
- des espaces naturels autour de l'eau très reposants.

C'est pourquoi, M. le Maire, souhaitant inscrire notre commune à cette distinction pour entrer dans le réseau de 542 destinations en France dont 4 seulement dans le Loiret (recherchées par les touristes qui trouvent la sérénité, la beauté naturelle des sites avec une offre de services adaptée dans ces lieux), a demandé à la Commission Communication de monter le dossier de candidature.

Notre intégration à ce réseau conduisant plus de touristes à faire une étape à Cepoy sera dans les mois à venir, l'hiver passé, un facteur non négligeable au développement de l'activité

commerciale participant ainsi au maintien des commerces dans notre bourg.

Ce label n'est pas maintenu à vie et nous impose à tout instant d'être vigilants sur les services apportés et de maintenir la propreté dans notre village. Nous comptons également sur le civisme de chacun !



Prochaine sortie de Cepoy Communication mi-janvier 2013.

L'équipe de rédaction vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et remercie les auteurs d'articles de les faire parvenir en mairie avant le 20 décembre prochain.

ARTISAN BOUCHER

L'ARTISAN BOUCHER

OUVERT 6J/7

Votre boucher professionnel : Le savoir-faire et l'art de la présentation ! Membre des Compagnons du Goût

- Boucherie Viande de 1^{er} Choix
- Veau fermier du Limousin
- Rôtisserie ■ Buffet viande froide
- Charcuterie fabrication Maison
- Plats cuisinés à emporter
- Traiteur à emporter sur commande

■ MARDI • VENDREDI • SAMEDI
de 8h30 à 13h • 15h30 à 19h30

■ MERCREDI • JEUDI • DIMANCHE le matin de 8h30 à 13h

☛ Menu de Noël disponible début novembre

▶▶▶ lartisanboucher@orange.fr

8, PLACE DE SAINT-LOUP 45120 CEPOY ☎ 02 38 93 92 76

Pour cette rentrée scolaire 2012/2013, les jeunes cepoyens de l'école élémentaire ont fait connaissance avec deux nouveaux professeurs des écoles : Mme Lauriane Delaporte et M. Benjamin Bart à qui nous souhaitons la bienvenue.

Les effectifs élèves pour cette nouvelle rentrée sont les suivants :

Ecole maternelle

- 18 en petite section avec Mme Catherine Giffard, aidée de Mme Isabelle Carpentier (ATSEM),
 - 23 en moyenne et grande section avec Mme Catherine Hermeline, aidée de Melle Magali Ferré (ATSEM),
 - 25 en moyenne et grande section avec Mme Sylvie François (Directrice), aidée de Mme Sylvie Plassard (ATSEM)
- soit un total de 66 élèves.

Ecole élémentaire

- 23 CP avec Mme Marinette Delion
 - 24 CP/CE1 avec Mme Marie-Line Picard
 - 23 CE1/CE2 avec Mme Sylvie Decourteille
 - 25 CE2/CM1 avec Mme Lauriane Delaporte
 - 25 CM1/CM2 avec M. Vincent Moreau
 - 26 CM2 avec M. Benjamin Bart
- soit un total de 146 élèves.

Restaurant scolaire et garderie

Rappel des tarifs en vigueur pour l'année 2012 :

Restaurant scolaire

- 3 euros pour le tarif réduit
- 3,20 euros pour le tarif normal
- 4 euros pour le tarif hors commune ou occasionnel
- 6 euros pour le tarif adulte

Le paiement des repas doit s'effectuer à terme échu, en ligne sur le site internet de Cepoy ou par chèque bancaire ou postal.

Initiation à la composition des repas

M. Claude Leroy, responsable du restaurant scolaire a décidé, cette année encore, de faire participer les élèves à l'élaboration des menus.

Après les explications nécessaires pour cette réalisation, 10 élèves de CM1 et CM2 se sont impliqués avec intérêt et plaisir dans un travail de recherche et de réflexion afin de concevoir chaque repas équilibré.

Cette initiative a pour objectif d'attirer l'attention des enfants sur la qualité des produits frais et « faits maison » à la différence de ceux sous vide, en poudre, etc. Apprécier la cuisine traditionnelle !

le 6 septembre 2012 date à laquelle Mme Raphaëlle Hénon a pris ses fonctions d'animatrice.

Recrutée sur un temps partiel à 70%, Mme Hénon effectue au siège du RAM, situé au 53, rue Robert Pichon à Corquilleroy, ses tâches administratives les après-midis : un temps de travail administratif le lundi, une permanence pour les parents et les assistantes maternelles sur rendez-vous le mardi ainsi que des permanences sans rendez-vous le jeudi. Mme Hénon peut être contactée par téléphone au 09 67 16 57 80 ou par courriel à l'adresse suivante : ramlesfees@orange.fr.

Elle assure depuis le 1er octobre 2012 les ateliers d'éveil le matin : le lundi à Corquilleroy, le mardi à Cepoy et le jeudi à Pannes dans les garderies respectives de ces communes.



Travaux ou investissements en matériel

L'aire de jeux de l'école maternelle a été réaménagée dans son ensemble :

- le sable pas assez hygiénique a été remplacé par des galets de Seine.
- des jeux davantage sécurisés ont pris le relais de ceux devenus obsolètes.

Garderie

- 2,40 euros pour la tranche horaire de 6h45 à 8h30
- 3 euros (y compris le goûter) pour la tranche horaire de 16h30 à 18h30.

Nous comptons sur la ponctualité des parents afin que la garderie du soir n'exède pas 18h30.

Le règlement de la garderie peut s'effectuer en ligne sur le site internet de Cepoy, par Chèque Emploi Service Universel (CESU) ou par chèque bancaire ou postal.

Relais d'assistantes maternelles «Les Fées»

La mise en place de ce relais (RAM) concernant les communes de Cepoy, Corquilleroy et Pannes s'est concrétisée

Une réunion d'informations à destination des assistantes maternelles et orchestrée par Mme Hénon s'est déroulée le lundi 24 septembre 2012 en présence de M. Jean-Paul Schouleur, Maire de Cepoy, Mme Brigitte Levesque Adjointe et Mme Valérie Témotéo Adjointe au Maire de Pannes. Au cours de cette rencontre, Mme Hénon a développé les règles de fonctionnement et d'organisation de ce RAM.

Les trois communes souhaitent que la création de ce RAM, lieu d'écoute, d'accompagnement et de professionnalisation réponde aux attentes des assistantes maternelles ainsi qu'à celles des familles.



Garderie

Nos petites têtes blondes ont retrouvé le chemin de la garderie. C'est avec admiration et joie qu'ils ont découvert la salle avec son nouveau matériel : tables et chaises de couleur, une cuisine en bois avec sa vaisselle, ses fruits et légumes, un peu plus loin un garage avec ses petites voitures, un lit en bois avec ses bébés aux vêtements multicolores, un tableau mural éducatif, un grand miroir pour le plaisir des petits, les ballons, coloriages et jeux de société. De quoi occuper tout ce petit monde quelque soit l'âge. Nous n'avons pas eu de pleurs, mais on entend déjà "tu viens me chercher trop tôt!". Bonne année scolaire à tous les enfants.

Accueil de loisirs

Nous avons passé un agréable mois de juillet, avec un soleil un peu capricieux, mais il ne nous a pas privé de faire nos sorties. Les enfants ont découvert de nouvelles activités comme l'accro-branche, le BMX sur une très belle piste, le bowling et aussi pour les petits, la ferme de Chapelon. Cela a été une réussite car les enfants ont bien apprécié ces nouveautés. Nous remercions toutes les associations qui nous ont encadrés. Déjà à la recherche de nouvelles activités et rendez-vous en juillet 2013 pour de nouvelles aventures.



Commission animation

Calendrier des manifestations 2013

Dans le but de planifier les manifestations des associations en 2013, la Commission Animation organisera une réunion **le 26 octobre** à 20h30, salle Perce-Neige
Présence des représentants de toutes les associations, souhaitée.

Cérémonie du 11 novembre

- Rassemblement au cimetière à 10h45
- Départ du cortège place St-Loup à 11h
- Dépôt de gerbes aux monuments aux morts à 11h15
- Pot de l'amitié à 11h30 salle du conseil municipal, en mairie

Collecte denrées alimentaires

Collecte en centre bourg à proximité des commerces **le samedi 24 novembre 2012** à partir de 8h30.
Nous comptons sur votre générosité, en ces temps difficiles, pour aider les plus démunis.

Repas des seniors

Dimanche 25 novembre, salle Lisledon à Villemandeur

Pour les personnes habitant Cepoy, âgées de 65 ans et +, inscriptions en mairie du 22 octobre au 18 novembre.

Les retraités ayant moins de 65 ans pourront également s'inscrire moyennant une participation de 33 euros. Comme d'habitude, 2 cars seront mis à disposition pour le transport à Lisledon.

Colis offert par la Commune

La distribution des colis de Noël offert par la municipalité aura lieu **le samedi 15 décembre** dans la matinée.

Ces colis sont réservés aux Cepoyens de + de 70 ans et qui sont dans l'impossibilité de participer au repas du 25 Novembre.

Les inscriptions seront à faire en mairie à partir du 22 octobre jusqu'au 18 novembre.

Maisons fleuries

L'année 2012 restera une année exceptionnelle pour le fleurissement dans notre commune. D'une part, parce que pour la 1ère fois depuis 4 ans, le nombre des maisons recensées par notre jury communal est en forte hausse, près de 20%, et d'autre part, notre cœur de village débarrassé de tous travaux à su profiter des nouveaux aménagements pour produire un niveau de fleurissement jamais atteint.

Nul doute que les équipes de fleurissement, que nous félicitons chaleureusement, n'en resteront pas là ! Avec la participation toujours active des Cepoyens, une 1ère fleur viendra peut être couronner, l'année prochaine, l'implication de tous.

La remise des récompenses des Maisons fleuries aura lieu **le dimanche 4 novembre** à 11h salle Jonquille.



Bal populaire du 13 juillet

Ambiance très conviviale en cette veille de 14 juillet. Cette 2ème édition a réuni une cinquantaine de personnes qui ont dansé tout au long de cette soirée animée par un D.J. qui a su trouver des musiques adéquates pour faire participer les jeunes et les moins jeunes. L'année prochaine, nous espérons une plus grande présence des Cepoyens. Ce serait dommage que les traditions se perdent !



26^e édition du Téléthon : le 8 décembre 2012

Pour cette 4ème participation au Téléthon, la Commission Animation a sollicité le concours des associations de Cepoy afin de donner plus d'envergure à cette journée.

Plus de la moitié des associations ont répondu favorablement à une première réunion fixée le 12 octobre afin de déterminer les différentes activités qui seront proposées aux Cepoyens dans le cadre de cette journée de solidarité .

Voici ce qui a été défini, dans un premier temps, avec l'encadrement des associations :

- 2 parcours de VTT pour les jeunes et les moins jeunes
- 2 parcours de marche
- 1 concours de boules
- 1 activité de danse

- des jeux par l'informatique – salle Perce Neige
- peut-être des cartons de tir à la carabine au stand de la Winchester
- 1 parcours en calèche tiré par deux chevaux etc.....

Ces activités débiteront pour certaines dès le matin place St-Loup et se poursuivront avec des rassemblements place Pierre Gaston (derrière la mairie) à 14 h.

Elles se termineront par une collation, chocolat chaud, vin chaud et brioches à l'Auberge de Jeunesse et peut-être un concert à l'église vers 19 h (à confirmer)

Réservez dès à présent votre journée du 8 décembre pour participer à la recherche contre les maladies rares !



Ramassage des ordures ménagères



Depuis plusieurs semaines, il a été constaté que certains riverains ne respectaient pas les jours et horaires de dépôt des sacs poubelle à l'extérieur.

Les conséquences de ce non-respect d'horaires et de jour, provoquent l'amoncellement de sacs déchirés, nauséabonds et répugnants, qui sont laissés sur place par le SMIRTOM, vu leur état, et que le service technique de la ville est obligé d'enlever.

Ces incivilités ternissent énormément l'image de notre village, alors même que cette année, un grand nombre de personnes ont contribué activement à l'embellir.

Pour faire face à ces problèmes, un arrêté a été pris par le Maire afin de préciser les jours et heures de ramassage fixés par le SMIRTOM :

Extrait de cet arrêté :

1) Pour l'ensemble de la commune, le ramassage des ordures ménagères est effectué :

- 1-1 tous les lundis (sauf férié) les sacs poubelles seront sortis à partir de 18h30 pour un ramassage vers 20 h.
- 1-2 tous les jeudis (sauf férié) un 2ème passage est réalisé pour les sites suivants : Place St-Loup, Auberge de Jeunesse, Camping, Château et groupe scolaire. Mêmes horaires que le lundi.

2) Le ramassage du tri sélectif est effectué sur tout le village tous les mardis (sauf férié) des semaines paires. Les containers seront sortis à partir de 18h30

3) Les collectes prévues par les précédents articles n'auront pas lieu les jours fériés et seront reportés au jour suivant.

Le non respect de ces règles sera constaté par la Police intercommunale. Nous comptons sur votre esprit civique pour améliorer ensemble notre cadre de vie.



Le Mail de Tom

Informations pratiques,
recyclage des déchets,
les gestes à adopter ...

Informations municipales

Petit rappel des horaires ...

Les déchèteries d'Amilly, et Corquilleroy sont
ouvertes du lundi au samedi de :
8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

La déchèterie de Dordives est ouverte le lundi et
du mercredi au samedi de :
8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Les bureaux administratifs, sont ouverts du mardi
au vendredi de :
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Ils sont fermés le lundi matin.

Attention !

En ce qui concerne la collecte des Journaux-
Revue-Magazines, ceux-ci seront ramassés
s'ils sont présentés dans les bacs ou sacs jaunes
prévus à cet effet.

En aucun cas ils ne doivent être déposés dans
des sacs ou bacs d'Ordures Ménagères.

Si votre bac jaune est trop petit,
il est possible de venir l'échanger
au SMIRTOM à Corquilleroy
contre un bac plus adapté.



Le bois en déchèterie ... Faites le bon choix !

Depuis janvier 2012, de nouvelles consignes
de tri sont mises en place aux bennes à bois de
nos différentes déchèteries.



En effet, de nombreux "polluants"
interdisent la valorisation de
certains objets en bois tels que :

les bois peints, traités ou complétés d'autres
matériaux difficilement séparables comme les
tissus, les mousses, la paille, les vitres, l'osier
qui ne sont pas valorisables.

Pour ces déchets et en cas de doute, choisisez
la benne "Tout-venant".
Les palettes, caisses, contreplaqués, les
panneaux de particules, mélaminés, les
planches qui sont facilement recyclables
seront alors les bienvenus dans les bennes
à bois.

Attention en déchèterie !



Il ne faut pas oublier qu'il est interdit,
sur nos trois déchèteries, de déposer les
pneus, les extincteurs, l'amiante, les
bouteilles de gaz, les médicaments et
les DASRI (déchets d'activités de soins à risques
infectieux).
Il est également refusé les excréments, le fumier ainsi
que la terre végétale.

Du côté des Ordures Ménagères

Attention ! Trop de métaux lourds se retrouvent
dans les mâchefers d'incinération (cendres).

Ces résultats seraient dus à la présence de piles et
accumulateurs dans les Ordures Ménagères.

Nous vous rappelons à cette occasion que des bornes
pour la collecte des piles sont présentes en grande
surface et sur nos déchèteries.



Commission sécurité



Élagage des haies sur la voie publique et stationnement des véhicules sur trottoirs

De nombreuses réclamations arrivent en Mairie pour signaler des
haies débordantes ou des véhicules en stationnement sur les trottoirs
gênant, voire empêchant la libre circulation des piétons.

Ces difficultés de circulation peuvent provoquer des accidents très
graves, lorsque les personnes sont contraintes d'emprunter la route,
pour poursuivre leur chemin.

Un audit est en cours de réalisation par la Police Intercommunale
pour identifier les propriétés qui nécessitent un élagage, et idem
pour les voitures en stationnement.
Une lettre sera adressée aux propriétaires concernés.

Nous comptons sur votre compréhension.

Chiens dangereux

La Loi du 6 janvier 1999 précise que tous les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie doivent obligatoirement déclarer leur animal de ce type en Mairie.

RAPPEL

- Chiens de 1ère catégorie d'attaque : Pitbulls, Boerbulls, American Staffordshire et Tosa
- Chiens de 2ème catégorie (chiens de garde et de défense) : Staffordshire terrier, american staffordshire terrier, Rottweiler et Tosa

Aucun autre type de chien n'est concerné.

Nous demandons à ces propriétaires de bien vouloir prendre RDV avec la Police Intercommunale, basée à CEPOY : tel. 02 38 82 00 17 pour permettre le recensement, la mise à jour des fichiers et obtenir un récépissé de déclaration.

Divagation des chiens

Conformément aux articles L 211622 et R 417610 du code rural, tout chien trouvé en divagation sur la voie publique est passible d'une amende de 35 €.

Police intercommunale : tel 02 38 28 00 17
Gendarmerie de Ferrières : tel 02 38 96 36 80

Composition de la police intercommunale

- Régis LELIEVRE
Chef de service de police principal
 - Daniel BERTON
Brigadier chef principal
 - Christian RAMEAU
Garde-champêtre chef
 Xavier LARRAS
Gardien municipal

Installée depuis 5 mois, et après avoir assimilé la géographie des 4 communes sous leur responsabilité, ces 4 policiers veillent activement à la sécurité des habitants, de leurs biens et de l'ordre en général.

Cette police intercommunale couvre de son autorité les communes de Cepoy, Corquilleroy, Pannes et Paucourt. La mise en place de la vidéo-surveillance (Cepoy et Pannes) a fait reculer très nettement les actes d'incivilités. Pour autant, l'insécurité persiste concernant

les vols et ce, malgré les surveillances exercées par la Police Intercommunale et la Gendarmerie.

Rappel des dispositions sécuritaires lors d'une absence prolongée de votre domicile :

1) Etablir une déclaration d'absence en mairie (imprimé « opération tranquillité vacances ») qui sera transmise à la Police Intercommunale et à la Gendarmerie afin de procurer une surveillance de votre habitation.

2) Informer vos voisins de votre absence pour qu'ils puissent signaler aux autorités les comportements suspects autour de votre habitation.

Un comportement citoyen

Dernièrement, un Cepoyen a été félicité chaleureusement par la Gendarmerie, via M. le Maire de Cepoy, pour avoir signalé par téléphone à la Brigade de Ferrières la présence d'individus rôdant dans la propriété d'un riverain absent de son domicile.

Cette intervention a permis l'interpellation en flagrant délit de vol de deux individus qui s'étaient introduits dans une maison. Cette attitude volontaire doit être encouragée pour faire baisser le nombre de vols dans nos communes.

N'hésitez pas à communiquer par téléphone à la Police Intercommunale ou la Gendarmerie de Ferrières en Gâtinais, tous mouvements suspects.

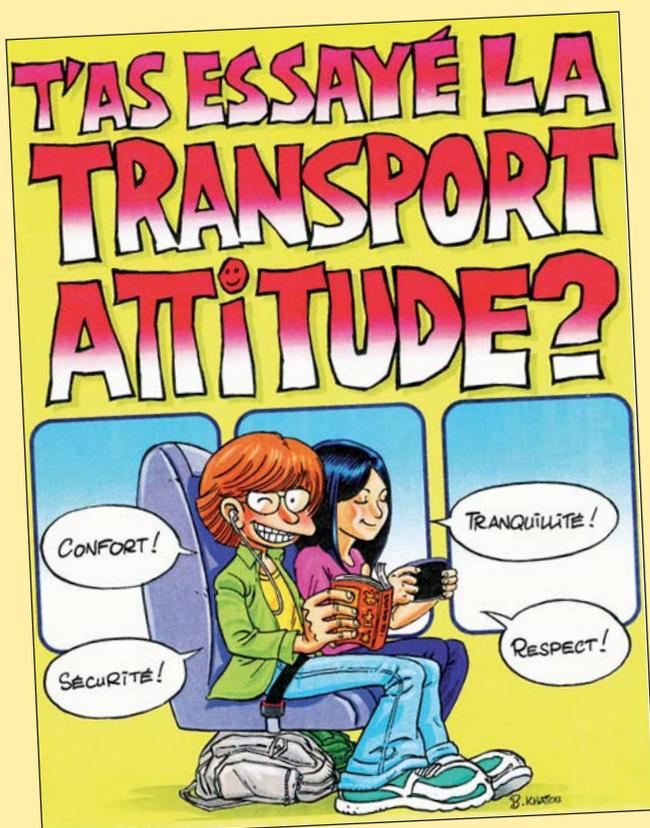
Nouvel équipement pour la Police Intercommunale

Depuis quelques jours, l'agglomération a doté notre police d'un nouveau matériel « jumelle laser » pour contrôler la vitesse des véhicules sur les 4 communes.

Après une période de sensibilisation (courte) les conducteurs dépassant les vitesses autorisées seront informés par un simple rappel à l'ordre.

Mais attention, cette prévention sera courte. Il faut adapter la bonne attitude en respectant les vitesses autorisées pour assurer la sécurité des personnes dans la traversée de nos communes.

Sécurité-qualité des transports éducatifs culturels et scolaires



L'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) dont le but est d'améliorer la qualité et la sécurité dans les transports collectifs de jeunes, organise chaque année une campagne de sensibilisation envers les jeunes élèves transportés soit quotidiennement (transport scolaire) soit occasionnellement (sorties scolaires, éducatives...) d'où le message de prévention ci-après à l'attention de tous.

- > Je dois être **visible** en me rendant au point d'arrêt.
- > Je ne **cours pas** après le car s'il a déjà démarré.
- > Je monte le cartable **à la main**
- > Je montre ou **valide** ma carte de transport et salue le conducteur.
- > Je **range** mon sac sous le siège.
- > J'**attache** ma ceinture de sécurité, je reste à ma place.
- > Après la descente, j'**attends** que le car se soit **éloigné** pour traverser.

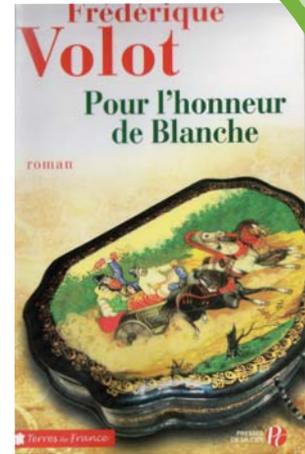
La sélection du trimestre

POUR L'HONNEUR DE BLANCHE, de Frédérique Volot

Le roman d'une flamboyante reconquête.

Fuir Nancy, la ville qui fut celle de tous ses bonheurs. A la mort de son époux, dépouillée de sa fortune et de son rang, Blanche se réfugie avec sa fille et ses pinceaux d'artiste à Paris. Pourtant, elle reviendra en Lorraine. En 1894, elle accepte de travailler comme artiste-décoratrice au sein de la prestigieuse fabrique de papier mâché Adt, la « Tata » de Pont-à-Mousson. Mais ce retour n'entame en rien son désir de revanche sur la vie, et sur ceux qui ont causé sa ruine et son déshonneur.

Grâce à son art, à l'amitié d'ouvriers de la « Tata », à un voyage inespéré en Russie, l'existence de Blanche prend un nouveau sens...



Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la bibliothèque :
Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h - Samedi de 10 h à 12 h.

Accueil des nouveaux commerçants

Restaurant Pizza Marti

Selon la coutume, Cepoy Communication va à la rencontre des commerçants nouvellement installés. Il s'agit, cette fois, de Marc Martins, de sa compagne Delphine et de son fils Terry qui nous ont accueillis dans leur restaurant situé 1, avenue du Château.

Marc, Delphine et Terry ont ouvert leur établissement le 19 mars 2012 à la suite des travaux entrepris début janvier 2012. Après avoir exercé professionnellement en région parisienne et plus particulièrement dans le Val de Marne dans un Centre de Réadaptation Sociale pour Marc et dans l'administration territoriale pour Delphine, tous deux ont souhaité changé d'activité et d'environnement.

Considérant par ailleurs la formation de Terry : Pizzaiolo (spécialiste de la fabrication des pizzas), la voie était toute tracée ! Connaissant le Loiret et entre autres Mon-



targis, leur choix d'installation s'est porté sur Cepoy après la découverte d'un cadre qui les a beaucoup enthousiasmés. Ils sont devenus Cepoyens non seulement de par leur travail mais aussi en tant que résidents. Leur objectif est également de pouvoir s'intégrer à certaines des activités sportives proposées par nos associations.

Ouvert 6j/7 du lundi au jeudi (à l'exception du mercredi jour de congés) de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h, les vendredi et samedi de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h30 et le dimanche de 12h à 14h30 et de 18h30 à 21h.

Marc, Delphine et Terry proposent la vente sur place ou à emporter : grand choix de pizzas sans oublier les pâtes, les salades, la formule « Menu spécial midi » à 11 euros et des offres promotionnelles sur les pizzas.

En outre, la « Pizza Marti » affiche un plat du jour à 8,50 euros.

Une commande, un renseignement, une réservation : téléphone 09 52 02 69 95.

Bienvenue à Cepoy, Marc, Delphine, Terry et surtout bonne réussite ! Vous faites partie du dynamisme commercial et convivial du centre bourg.



Centre Communal d'Action Sociale 111 ans de Mme Amaury !

Née le 16 juin 1901, Madame Amaury Olympe a fêté cette année ses 111 ans. C'est en présence de sa famille, de membres du Conseil municipal et du CCAS, du personnel encadrant de la maison de retraite « Les Clairières » à Amilly, que notre doyenne a célébré ses 111 printemps. Ayant résidé à Cepoy à partir de 1964 et pendant de nombreuses années, la commune souhaite un bon anniversaire à notre doyenne.

Il était une fois à Cepoy

Suite du précédent chapitre

Chapitre IV : l'église de Cepoy

(texte rédigé entre 1940 et 1950)

LE CHŒUR DE L'ÉGLISE (suite)

... Gourdet et Bajou, marguilliers de ladite paroisse, se chargent de faire exécuter les travaux. « Ils emploieront les deniers présents et à venir de l'Eglise et des remboursements que son Altesse Royale, le Duc d'Orléans doit faire à ladite Eglise pour les près appartenant à ladite Eglise, que le canal du Loing renferme dans son lit ».

Ainsi fut fait.

Mais le 16 juillet 1756, nouvelle catastrophe. Le tonnerre tombe sur le chœur de l'Eglise, fracasse toute la couverture du clocher, ébranle la charpente. Une partie des ornements servant au service divin sont brûlés. « Le tout a été réparé par la libéralité des habitants et les soins du Curé », écrit le Prieur Curé Gloton-Duvernois.

Telle se présentait l'Eglise de Cepoy à cette époque du milieu du XVIIIe siècle. Autour de l'Eglise se trouvait le cimetière, planté de noyers. Il est inexact de dire autour de l'Eglise était le cimetière, car l'Eglise elle-même faisait partie du cimetière. On y inhumait les Curés, les bienfaiteurs de la Paroisse, les notables et les

autres personnes qui en avaient exprimé le désir. Ces inhumations semblent y avoir été particulièrement fréquentes. Du 2 Mars 1693 au 11 Février 1744, on en compte exactement trente-sept.

On enlevait le pavé, on creusait la fosse et l'inhumation étant faite, tout était remis en place. D'après les pièces de la comptabilité paroissiale réservée aux Archives départementales, les droits perçus pour ces travaux étaient de dix livres en 1752 et de quatorze livres en 1756.

Aux flancs de l'éperon, sur lequel se dresse l'Eglise de Cepoy, étaient accrochés et blottis à peu près tous les foyers du village.

UN SOUTERRAIN

Vers la fin d'Avril de l'année 1927, un ouvrier terrassier, travaillant à l'installation du garage de M. Edier, au pied de l'Eglise, a découvert un souterrain assez curieux. C'est une croisée de galeries, d'un travail soigné, mais elles semblent inachevées. Certains bruits perçus laissent supposer que, peut-être bien au-dessous de ces galeries, d'autres passent à une plus grande profondeur.

A peu près tous les habitants de Cepoy ont visité ce souterrain. La forme de la voûte, des piliers, des chapiteaux, des arcs-doubleaux ne laisse aucun doute sur l'époque de cette construction. C'est un ouvrage du XIe siècle.

Par contre, ce qui reste totalement ignoré, c'est son but. Ce n'est pas une crypte d'église. Quelques-uns y ont vu une prison. Non. Etait-ce un ouvrage militaire, un ouvrage de défense ? Je le croirais volontiers.

Cepoy, on le sait, était autrefois un centre important et fortifié.

On rencontre, ailleurs, des constructions absolument semblables à celle-ci. M. H. Le Roy, le docte archéologue Montargois, avait bien voulu à ce propos communiquer un article paru dans le journal « Le Loing » du 6 Décembre 1862. Un anonyme y donne une étude de Ferrières et son abbaye. Il écrit :

« Des galeries et passages souterrains dont le réseau s'étend et se croise sous la ville entière, ne sont pas en partie les moins curieuses. Nous avons vu des restes de larges escaliers servant d'entrée à ces passages sur des places publiques. Ces

CHARPENTE BOIS-SCIERIE



sarl MOUFFRON & Fils

52, rue du Bourg - 45210 LA SELLE-EN-HERMOY
Tél. 02 38 92 10 15 - sarlmouffron@orange.fr

PHARMACIE DE L'ISLE HUCHON



Vente et location de matériel médical

Lit médicalisé - Matelas anti escarres - Oxygène médical
Pèse-bébé - Cannes - Béquilles - Aérosol

13, avenue du Château 45120 CEPOY
Tél. 02 38 85 46 13 • Fax 02 38 93 27 66

galeries étroites, pour la plupart, s'élargissent assez dans certains endroits pour faire croire à l'existence de cryptes ou chapelles souterraines ».

Ces souterrains sont situés à une profondeur assez considérable et sous les caves des habitants ; à chaque carrefour de ces sombres avenues est fixé un anneau de fer destiné à une lampe, éteinte depuis longtemps. Quelques-unes de ces galeries offrent le modèle de constructions d'une solidité à toute épreuve ; elles sont voûtées en pierre de taille d'un grain dur et serré et recouvertes d'un enduit encore intact. A chaque croisement de ces rues souterraines se trouvent des piliers dont les nervures s'entrecroisent en se soutenant mutuellement.

A quoi servaient ces passages souterrains ? c'est dans l'intérêt de la solution de ce problème que l'on doit regretter la perte des manuscrits de l'Abbaye.

LE PRESBYTERE

Au pied de l'Eglise se trouvait le Presbytère. Son aspect est resté à peu près le même. Les alentours toutefois ont un peu changé.

Au bas du mur qui clôture le jardin de devant, du côté midi, était un sentier qui grimpait au flanc de coteau. Au bout de ce sentier, dont la première partie a été détournée vers un abattoir, une porte à clairevoie s'ouvrait sur le cimetière et par là, on gagnait l'Eglise.

Le cimetière d'alors couvrait la place aujourd'hui plantée de tilleuls. Il descendait même jusqu'à moitié du jardin arrière du Presbytère. Pour monter à son Eglise, le Curé de Cepoy devait y passer. Son jardin d'ailleurs n'en était séparé que par une haie vive et un fossé.

Quand quelques années plus tard, le cimetière fut porté à l'Ouest de l'Eglise, la Municipalité donna une part de l'ancien cimetière désaffecté. Ce fut, sans nul doute, en dédommagement du tort qui lui avait été causé par le fait que voici :

« Avant la Révolution, le Curé de Cepoy avait la jouissance d'un demi-arpent de terre labourable, sis près le Mouloy, sur le chemin allant à Girolles et d'un petit jardin en pointe, sis près de celui du Sieur Brigault et séparé du Presbytère par le chemin montant à l'Eglise. Le terrain fut vendu et sur le jardin, on construisit la Maison Commune et l'Ecole des garçons ».

Revenons au cimetière. On y pénètre encore par le grand escalier pavé de la ruelle qui longe l'Eglise. Une porte existait dans le mur qui l'enfermait de ce côté. Les deux pitons de maçonnerie où les visiteurs croient voir les vestiges de choses extraordinaires, sont simplement les montants de cette porte.

Des noyers, plusieurs fois séculaires y dressaient leur futaie, cachant à moitié la silhouette de l'Eglise.

Chaque année, comme le mentionne nos vieux Registres, le Trésorier de l'œuvre et Fabrique de l'Eglise Saint-Loup de Cepoy, vendait l'herbe et les fruits des noyers. Cette vente se faisait en forme solennelle. « un Dimanche à l'issue de la Messe paroissiale, devant l'Eglise, à la criée, au dernier enchérisseur et après affichage pendant huit jours, aux grandes portes ».

En 1696, l'herbe et les noix du cimetière avaient été adjugés à Jacques Imbert dit Le Carillonneur, vraisemblablement le sonneur de l'époque et fort habile dans son art.

(Rendez-vous pour la suite de cette histoire dans notre prochain bulletin)

(Extrait de l'ouvrage de l'Abbé Parendeau
Curé de Cepoy de 1935 à 1954)

NB : Ce texte comporte des termes et expressions en usage à l'époque de l'histoire.

Ferme de la Tour
Véronique et Rémi Garreau

VENTE à LA FERME



Volailles
(Poulets, Pintades, Lapins, Canards, Canettes et Oies)

Agneaux
découpés en caissettes

Produits de nos terroirs



E.A.R.L. GARREAU

Vendredi de 15 à 19 heures - Samedi de 10 à 12 heures

CORNOU - 45210 NARGIS - 02 38 95 86 90

www.fermedelatour.fr

Durant ce trimestre nos adhérents ont participé à différentes activités :

Judi 28 juin – après-midi boules et buffet

Malgré la grosse chaleur 8 équipes s'affrontent pour 4 parties acharnées, Mme Bokanoff et M. Métier sont les gagnants de notre concours et une coupe offerte par la Municipalité leur est remise.

Mme Manceau et M. Gaine reçoivent un lot de consolation.

35 Adhérents partagent un superbe buffet, très varié et délicieux. La soirée se termine vers 23 heures à la satisfaction générale, bonne ambiance.

Mardi 10 juillet - sortie Château-Renard et musée de Montcorbon.

32 Adhérents participent à cette sortie, petite visite dans cette ville très bien fleurie puis repas au Renardeau où nous sommes très bien accueillis et bien rassasiés.



Puis nous visitons le musée des Ustensiles de cuisine d'autrefois. Nous sommes très surpris par la diversité des objets exposés, des pièces étonnantes

Les Toujours Jeunes

que nous ne connaissons pas et d'autres qui nous font retourner à notre enfance. De plus les dames qui nous reçoivent sont très passionnées et nous font partager leur savoir. Très bon souvenir de cette journée.

Dimanche 2 septembre - fête de la Saint Loup

Comme d'habitude le Club participe à cette manifestation organisée par le Comité des Fêtes. Pour la première fois nous sommes installés sur le parking de la Girafe et de nombreux travaux sont exposés : broderies, tricots, cartes, napperons, etc..... confectionnés par nos adhérentes et donnent satisfaction à nos fidèles clientes que nous remercions.

Mardi 25 septembre - sortie florilège Barbizon et bateaux mouches à Paris

54 personnes participent à cette journée, voyage en car jusqu'à Barbizon où nous at-

tend un petit déjeuner puis démonstration d'articles divers (literie, four, aspirateur, produits de bien être) sans obligation d'achats. Ensuite nous déjeunons sur place et reprenons le car jusqu'à Paris.

Au pied de la Tour Eiffel nous embarquons sur un bateau mouche pour une croisière commentée d'une heure.

Retour à Cepoy vers 19h30, satisfaction générale.



Prochaines activités :

Mercredi 24 octobre : 35ème anniversaire de l'UDCARL. Spectacle à la salle des fêtes.

Dimanche 4 novembre : opérette « l'auberge du cheval blanc » à la salle des fêtes de Montargis.

Judi 15 novembre : repas dansant - salle Jonquille

Judi 29 novembre : assemblée générale - salle Jonquille

Dimanche 2 décembre : participation au marché de Noël

VBA
VINCENT
BOURGOIN
ARCHITECTE DPLG

Nouveau collège Pica
Vincent BOURGOIN Architecte
53, avenue du Général
229, rue Emile Meng
www.bourgoi

**Bernard
KLEIN**

Escaliers - Parquets - Portes - Fenêtres
Double vitrage - Volets roulants - Bois

1155, route de Viroy - 45200 Amilly - Tél. 02 38 85 14 92
menuiserie.klein@wanadoo.fr

APEC (Association Pour L'Eglise de Cepoy)

Parmi les projets de travaux initiés par l'association, ceux concernant la sacristie ont été effectués au cours de l'été :



- Isolation du toit et traitement de la charpente.
- Aménagement des placards pour l'utilisation par les prêtres ou les différents intervenants.
- Création de deux vitrines pour l'exposition de vêtements liturgiques et autres accessoires.

Par ailleurs, un accès pour personnes handicapées a été installé à l'intérieur de l'entrée principale de l'église.

Celle-ci a été ouverte dimanche 16 septembre pour la Journée Nationale du Patrimoine. Les visiteurs ont pu s'attarder tout au long de cette journée et admirer plus particulièrement le chemin de croix et l'aménagement récent de la sacristie.

Nous souhaitons renouveler ces jours d'ouverture plus souvent et menons des réflexions dans ce but au sein de l'APEC.

**N'hésitez pas à nous contacter ou venir nous rejoindre.
Nicole Loiseau 02 38 93 31 47**

Le Comité des Fêtes

14 Juillet

Malgré une météo incertaine, notre concours de pétanque du 14 juillet a recueilli aux inscriptions 36 doublettes. Ce jeu se déroula dans une bonne ambiance avec l'organisation de M. Alain Mouton et l'aide de Mme Pinsard, présidente du club de pétanque de Cepoy. Le Comité des Fêtes les remercie pour leur aide ainsi que la municipalité, la Taverne de l'Ecluse, le bar de la Marine, et l'antiquité brocante de M. Patrice Souchet pour leurs coupes et trophées.

Fête de la St-Loup - 1 et 2 septembre

Plus de 150 lampions ont été distribués Place Saint-Loup dès 21 h 30 pour suivre la fanfare du Réveil de la Chaussée dans les rues de la commune puis direction l'étang communal. Sur ce plan d'eau, un magnifique feu d'artifice a été tiré par l'équipe Lacroix-Ruggieri di-

rigée par Philippe Martin, devant un public émerveillé. Ensuite, la fanfare nous a conduit à la fête foraine sur le parking de la Girafe.

Le dimanche après-midi à partir de 14 h 30, ouverture de la fête foraine. Vers 15 h 30, le spectacle commença avec le cirque Paradiso qui nous a présenté des numéros de jonglage d'équilibre, de dressage d'animaux domestiques (oies, ânes) le tout commenté par Marc Guillaume que nous remercions.

Le Comité des Fêtes remercie aussi les associations qui ont participé à cette fête et contribué à sa réussite.

Vide-greniers du 9 septembre

Dès 4 h du matin les premiers exposants s'installaient le long du canal. En tout 260 exposants prenaient place par un temps merveilleux pour combler les visiteurs.

Nous remercions l'Auberge de Jeu-

nesse pour sa participation, à l'organisation. Comme à l'accoutumée le Comité des Fêtes a à cœur de ne pas trop gêner les riverains et nous les remercions pour leur compréhension.

Pour toutes ces manifestations, le comité tient à remercier pour leur aide, la municipalité, le personnel du service technique, le secrétariat de la mairie, les commerçants de Cepoy, Philippe Martin, Alain Mouton, Jean-Claude Barbet du Nautic-Club et toutes les personnes en dehors du comité qui nous prêtent main-forte.

Prochaines manifestations

Le 2 décembre aura lieu le marché de Noël. A cette occasion, une boîte aux lettres destinée au Père-Noël sera mise à la disposition des enfants près du manège afin de déposer leur commande pour Noël.

Comité de Jumelage

Ce samedi 6 octobre restera pour longtemps marqué dans les mémoires des membres du Comité de Jumelage.

C'est à l'occasion de la programmation d'un échange avec nos amis suédois en ce premier week-end d'octobre que nous avons inauguré la « Maison de la Suède ».

En présence du Conseiller représentant l'Ambassadeur de Suède en France, de Mme Auconie Député Européenne, des Conseillers Régional et Général, du Président de la Commission Touristique de l'Agglomération, de M. le Maire et du Conseil Municipal, du Maire/Adjoint de Dals Ed (le Maire ayant été empêché), du Proviseur du Lycée Professionnel Château Blanc, des Présidents d'associations, des membres des Comités de Jumelage de Cepoy et Dals Ed et de tous les bénévoles qui ont œuvré à cette magnifique réalisation que s'est déroulée cette sympathique mais néanmoins importante cérémonie d'inauguration de la Maison de la Suède.

Ce fut l'occasion pour Régis Guérin,

Blanc partenaire dans cette réalisation qui, dans le cadre de projets pédagogiques, a mobilisé des élèves des sections bois, plomberie et électricité et mis ses machines outils à disposition.

- de remercier les professionnels qui bénévolement se sont mobilisés autour de ce projet : Michel Pontallier, Jean Yves Nicolas, José Molé, les Ets Carrouée, le Syndicat des Eaux de Puy la Laude, Hervé Porquet, Michel Beignet,....

- de remercier également les partenaires financiers que sont le Conseil Régional, la famille de Raoul Nordling, le Crédit Agricole et la Mairie qui sont venus compléter les ressources du Comité de Jumelage,

- de mettre en avant l'aide apportée par Ahmed le Président du Comité de Jumelage de Dals-Ed qui nous a mis

en relation avec le fournisseur de la peinture rouge dite de Falun (mine de cuivre de la Dalécarlie centre de la Suède) et avec le fournisseur norvégien de la toiture végétalisée, - de rappeler quelques chiffres : Plus de 5000 heures de bénévolat, 45M3 de Douglas, 8km d'usinage bois, 15 Tonnes de toiture végétalisée.

Depuis début août dernier, une jeune suédoise Nellie, dans le cadre du programme européen « Service Volontaire Européen », nous a rejoint jusqu'à Noël, pour apporter sa culture suédoise à l'animation de ce lieu. En échange, nous lui permettons d'apprendre la langue et la culture française. Remerciements appuyés à Françoise Cha-

rillon qui s'est totalement investie dans le montage complexe de ce dossier et, avec l'équipe féminine du Comité, assure son accompagnement quotidien.

Le Président rappela l'objectif de cette construction reposant sur une architecture scandinave ancienne mais répondant déjà au concept du développement durable par une très bonne isolation apportée par les ma-



driers de bois joints par de la laine de mouton et par la végétalisation du toit.

L'objectif est d'associer encore plus la population de Cepoy et de ses environs :

- aux actions conduites par les 2 comités de Jumelage de Cepoy et de Dals Ed,

- à la découverte d'une autre culture et d'un autre environnement par des expositions, des conférences, de la vente d'objets artisanaux de Suède, de la consultation de brochures touristiques ou autres littératures permettant ainsi à celles et ceux qui ne peuvent aller en Suède d'avoir cette ouverture sur notre ville jumelle.

Nous souhaitons favoriser la rencontre de jeunes de Cepoy et de Dals-Ed autour d'actions communes pour leur donner très tôt une ouverture sur l'Europe sans doute très utile à leur avenir.

Pour rendre le lieu encore plus convivial, nous espérons au printemps pouvoir faire déguster des produits



Président du Comité de Jumelage :

- de remercier et souligner l'engagement de tous les bénévoles du Comité sous la houlette du Professionnel du bois, Jacky Chevallier, qui a su fédérer une équipe fortement motivée autour de lui, qui a su faire le lien également avec le Lycée Château

suédois autour d'une boisson selon le concept du café suédois. En attendant, et en fonction de la fréquentation, la maison est ouverte à ce jour le samedi après-midi de 15h à 17h30, le dimanche matin de 10h à 12h et l'après midi de 15h à 17h30 pour y découvrir une exposition sur Raoul Nordling et ses actions, sur les différentes étapes de la construction et jusqu'à fin octobre, une exposition sur les maisons rouges en Suède. Tous les intervenants de cette inauguration n'ont eu que des louanges à faire sur la mobilisation de tous les bénévoles pour arriver à un tel résultat. Mme Auconie mesure combien la volonté de nos deux comités est constitutif d'une vé-

ritable citoyenneté européenne et elle-même ainsi que l'Ambassade, seront à nos côtés pour nous soutenir dans nos actions. Le Président tient à remercier et féliciter tous les acteurs de cette réalisation, M. le Maire et le Conseil Municipal pour avoir cru et soutenu le projet dès le premier jour et vous

invite chers lecteurs à venir nous rendre visite.

A l'issue des interventions des officiels et avant la visite des expositions, un moment fort d'émotion a traversé les rangs des personnes présentes quand Anne Hutchings, petite nièce de Raoul Nordling a présenté Mme Gilberte Rasseneau qui est venu témoigner d'avoir été sauvée d'une mort certaine au camp de Romainville par Raoul Nordling. Ci-après, une lettre déposée récemment sur la tombe de M. Nordling par cette dame infiniment reconnaissante.



Cher Monsieur le Consul
 Le 19 août 1944 j'ai été arrêté
 à la libération de Paris, j'étais avec
 18 prisonniers, les lettres
 restées à Romainville - je suis revenue
 dans la cour du fort pour être
 fusillé par les nazis (travaux
 d'occupation)
 Vous l'avez appris, et j'ai écrit
 dans un registre, vous êtes venu
 visiter au fort de Romainville.
 Un véhicule de la + vous
 vous accompagnant. Après de
 beaux de direction avec les officiers
 de la gendarmerie, vous avez conduit
 à la libération, et vous avez conduit
 rue de Valenciennes dans le 16^{ème} arrondissement
 de Paris, à "l'École de l'enseignement des
 sciences" Malheureusement, le
 drama

me revient à la fois.
 Romainville était une réserve
 et 18 prisonniers furent fusillés
 à notre place le 19 août 1944
 J'étais la benjamine du
 groupe de réfugiés, j'avais 21 ans
 et je suis Monsieur le Consul,
 combien je vous suis reconnaissante
 de m'avoir sauvé la vie, et de
 m'avoir permis de vivre encore
 67 années de bonheur, merci
 oh combien!!
 C'est la raison pour laquelle
 je suis ici aujourd'hui, au pied de
 votre tombe pour vous dire, tout
 simplement que je suis, qui c'est à
 vous que je dois la grâce d'avoir
 continué le chemin de ma vie
 Je ne veux pas quitter cette terre
 (j'ai bientôt 88 ans) sans vous
 dire encore et encore un immense
 "MERCI" et vous témoigner ma
 reconnaissance infinie
 Renée Ballester

Association des Jeunes de Cepoy



Dimanche 2 septembre 2012

FETE ST-LOUP

L'AJC n'a pas participé cette année à la Fête St Loup.

Pas assez de jeunes pour tenir le stand des crêpes et panne de dernière minute de la crêpière !

ANNULÉ



Dimanche 16 septembre 2012

INITIATION A LA DANSE AFRICAINE

5 personnes seulement étaient intéressées par un après-midi

dansant. Aucun jeune de l'AJC !

ANNULÉ



Samedi 15 septembre 2012

FUTUROSCOPE

Cette sortie a été annulée ! Dommage !

Pas assez de participants. Seulement 13 personnes inscrites **dont 1 seul jeune de l'AJC !**

ANNULÉ

Suite à ces annulations, la présidente se pose la question suivante : « démotivation des jeunes » ou bien « la crise actuelle » se fait-elle sentir ? Elle espère que ce léger flottement sera passagé. A suivre

Prochaines sorties et manifestations :

18 Novembre 2012 : Paintball

2 décembre 2012 : participation au marché de Noël

15 Décembre 2012 : visite du Musée Grévin
+ illuminations de Noël à Paris

**Vous avez entre 12 et 18 ans
Vous pouvez nous rejoindre
à tout moment de l'année**

**Contactez : Joséphine GULLI (la présidente)
Tél : 06 72 93 89 81**

US Cepoy Football

L'US Cepoy Football est reparti pour la saison 2012-2013, par les entraînements séniors depuis le 6 août 2012 et pour les petites catégories, le 5 septembre 2012.

Nous rappelons que les inscriptions se font aux horaires des entraînements le mercredi à partir de 17 H 30 au stade de Corquilleroy pour les U6 jusqu'aux U11 et au stade de Cepoy pour les U13 et U15 de 18 H à 20 H.

- Les U6 à U9 sont encadrés par Kévin Chassinat, Laurent Gibert et José Fueyo lesquels accueillent les enfants pour découvrir le football.

- Les U11 sont encadrés par Romain Villette et David Fermier.

- Les U13 sont encadrés par Nicolas Fleury et Laurent Monchot et

les U15 par René Grandjean, Christophe Frot, Joël Carvalho et Christophe Bergevin.

- Pour l'équipe séniors, l'entraîneur, Tonio Falcon est accompagné d'Anthony Dardonville, Philippe Bazille et Pascal Méranger.

Notre équipe "loisirs" a également repris le chemin des entraînements et des terrains, toujours encadrée par Jean-Pierre Villette, Laurent Billault et Benjamin Timbert.

Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement au 02 38 93 03 12 ou au 06 33 38 04 71

Club Informatique (CIAC)

Le Club Informatique vous donne rendez-vous pour l'Assemblée Générale fixé le samedi 17 novembre 2012 à 16 h 30 salle Perce-Neige.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE POUR PARTICULIERS



Les Menus Services
LE REPAS À DOMICILE
ET BEAUCOUP PLUS ENCORE

**Dès demain,
votre repas livré chez vous !**

Le plaisir retrouvé des petits plats savoureux et équilibrés

Des menus de qualité adaptés à votre régime

Des formules personnalisées

Mise en place sous 24 h - Sans engagement de durée
Pas de frais de dossier, ni de liste d'attente

Agence Montargis
66 av. du G^{nl} de Gaulle - 45200 Montargis
02 38 97 86 71
montargis@les-menus-services.com

OFFRE D'ESSAI
1 déjeuner Valeur 12,15 € offert

Offre promotionnelle non cumulable, valable une seule fois par foyer pour une personne de +85 ans, jusqu'au 31/12/2013 et dans la limite de nos disponibilités.

www.les-menus-services.com

Amicale des écoles

L'Amicale a repris ses activités avec l'Assemblée Générale qui a eu lieu le samedi 15 septembre. Nous avons inscrit 8 nouveaux parents merci à eux !

Bon bilan de la kermesse grâce à un très beau temps ; merci à la Carpe de Cepoy de nous avoir tenu un stand pêche à la truite, qui a très bien marché.

Ajouté aux autres manifestations, le bon résultat financier de la kermesse nous a permis de remettre aux directrices des écoles un chèque d'un montant de 6504 euros soit 27 euros par enfant pour l'année 2012, une aide qui est la bienvenue pour les écoles maternelle et élémentaire .

Nous avons repris nos manifestations et pour commencer, la bourse aux jouets, puériculture et accessoires de ski qui s'est déroulée les 12 et 13 octobre. Suivra le Loto qui aura lieu le samedi 17 novembre.

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à me contacter !

La présidente Sylvie Devergne 06 68 43 62 44



Vie associative

La Petite Reine

La saison cycliste 2012 va bientôt se terminer et elle a, cette année encore, été bien remplie tant le calendrier des randonnées était étoffé. Il n'est pas rare de devoir, certains dimanches matins, choisir de participer à telle ou telle randonnée, toutes les deux dignes d'intérêt. Cette dispersion des effectifs le dimanche, certains préférant aussi se contenter d'une petite sortie club au départ de Cepoy, est compensée par une participation de plus en plus importante à la sortie du mercredi matin. Là, pas de grand déplacement ni de réunion familiale à invoquer : la plupart des sociétaires peuvent être présents, les retraités formant l'essentiel des troupes.

La sortie club de l'Ascension a emmené le peloton du côté de Malesherbes avec un repas bien sympathique à la base de loisirs de Buthiers. Cette sortie longue, sur la journée, est l'ultime préparation pour ceux, un peu en manque de kilomètres qui souhaitent participer quelques jours plus tard à la sortie de Pentecôte, sur 2 jours. Le profil de cette 25^{ème} édition qui rassemble les sociétaires de tous niveaux n'était pas trop facile. Après une approche en voiture de Cepoy à St Fargeau il y avait 127 km à parcourir à travers la Puisaye et le Nivernais pour gagner les premiers contreforts du Morvan et Corbigny lieu de l'hébergement. Le lendemain retour dans la matinée par un itinéraire beaucoup plus direct afin d'être à l'heure du déjeuner à la métairie gourmande de St Fargeau. Après un repas unanimement apprécié, di-



rection Guédelon pour la visite du fameux chantier médiéval, très animé en raison du beau temps. Week-end particulièrement réussi sur tous les plans, sportif, gastronomique et touristique.

Autre balade qui a permis de réunir les adeptes d'activités différentes, celle du 15 août : un circuit cyclo traditionnel pour certains et un circuit VTT pour les autres avec rencontre pour un pique-nique en commun sur le port de Montbouy. Une journée agréable qu'il faudra renouveler en 2013 mais à une date mieux choisie afin de permettre la participation d'un plus grand nombre de sociétaires.

Pour la Cepoyenne, organisée le 20 juin par la Petite Reine, 3 circuits étaient proposés qui emmenaient les cyclistes à l'Ouest de l'agglomération par Presnoy Beauchamps, Châtenoy, Sury aux Bois... avec pour tous ravitaillement à Ladon. Participation stable avec toujours une excellente ambiance au repas d'après course. Les 8 participants à l'Ardéchoise sont re-

venus bien fatigués de leurs 4 jours de périple mais enchantés par la beauté et la variété des paysages traversés. D'autant plus que cette année le circuit choisi descendait dans l'Ardèche méridionale avec ses paysages et sa végétation très méditerranéens de garrigue, vigne et oliviers avant de remonter sur les plateaux désertiques de l'Ouest dominés par les monts Mézenc et Gerbier de Jonc puis vers les vallées et collines boisées du Nord.

Nouvelle destination cette année pour le groupe des vélos burlesques sollicité pour aller, le temps d'une après-midi, distraire les pensionnaires de la maison de retraite de Courtenay.

Comme chaque année la Petite Reine a eu la responsabilité des circuits vélos lors de la Virade de l'espoir organisée le 30 septembre à Montargis. Trois circuits vélo, 25, 55 et 80 km étaient fléchés par nos soins au départ du stade Champfleuri. De la même façon, mais pour la première fois cette année, en collaboration avec la Commission Municipale Animation, des circuits VTT seront proposés au départ de Cepoy lors du Téléthon du 8 décembre.

Pour tout renseignement:

- sur l'activité cyclotourisme, vélo loisir et VTT : Jacky Rat (09 65 03 50 90)

- sur l'activité cavalcades: Jean-Yves Beyer (02 38 93 47 81)



Moelleux au chocolat maison

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 100 g de chocolat à 70%
- 70 g de beurre
- 3 œufs frais gros
- 80 g de sucre
- 40 g de farine

Préparation

- Faire chauffer le four à 180 degrés
- Faire fondre le beurre et le chocolat au bain marie doucement

- Pendant ce temps, mélanger le sucre et les œufs
- Retirer le chocolat du feu, le laisser refroidir 10mn
- Incorporer le mélange sucre et œufs
- Ajouter la farine
- Cuire dans 4 moules individuels à fondant 4 mn juste avant de le déguster

Le plus, faire une crème anglaise au caramel salé maison !

Solution des mots fléchés du jeu du précédent bulletin



Place Mirabeau à Montargis
Pour vos déplacements dans l'agglomération montargoise pensez au réseau de bus Amelys

- 4 lignes régulières et une navette de centre-ville : Coralys
- 16 lignes secondaires, ouvertes à tous les clients
- Flexo : les services de transport à la demande complémentaires
- Moov'Amelys : le service accessible aux utilisateurs de fauteuil roulant
- Timeo : le service permet aux voyageurs de connaître en temps réel le passage de leur prochain bus

Pour toutes informations complémentaires, l'agence Amelys est ouverte :
 le lundi de 13 h 30 à 18 h 15 (fermé le lundi en juillet et août)
 du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 h 15
 E-mail : agence-amelys@keolis.com

Keolis Montargis
Tél. 02 38 85 28 53 - www.amelys-bus.fr

Assurance, assistance et services financiers des particuliers,
 professionnels, entreprises et collectivités.

Francis GAGNON Agent général
 GALERIE COMMERCIALE **E.LECLERC**

1094 avenue d'Antibes • 45200 AMILLY
Tél. 02 38 98 69 30 Fax 02 38 98 86 06
francis.gagnon@agents.agf.fr • www.allianz.fr/allianz-agf



Conseils de jardinage de novembre

Les proverbes

A la saint Séverin (27 novembre), la neige est en chemin.
A la sainte Catherine (25 novembre), tout bois prend racine.

Les plantes

En novembre, l'automne est là et l'hiver se prépare activement dans les allées du jardin. Les derniers bulbes doivent être arrachés et remisés. Les plantes fragiles reçoivent d'urgence leurs protections d'hiver pour repartir de plus belle au printemps.

C'est aussi l'époque de planter les bruyères, les chrysanthèmes et les bulbes de printemps (perce-neige, crocus, narcisses, tulipes...). N'oubliez pas les pensées et les primevères qui égayeront vos allées dès les premiers rayons de soleil. Les rosiers butés et taillés, il ne restera plus qu'à rentrer les dahlias après les premières gelées. Le sol encore chaud est très humide. Les vivaces en profitent pour s'installer en préparation de la belle saison à venir.

Au potager, il est temps de récolter la mâche et les crosnes. Les feuillages de tomates se retrouvent au compost avec les restes de la dernière tonte du gazon. Au verger, pendant ce temps on s'active. L'automne est la meilleure saison pour faire toutes les plantations de vos arbres et arbustes. Le proverbe est là pour nous le rappeler : « A la Ste Catherine, tout bois prend racine » ! Préférez des spécimens à racine nue pour plus de réussite et surtout n'hésitez pas à procéder à un arrosage abondant ! L'automne est aussi le meilleur moment pour élaguer les arbres ou arbustes.

Au balcon, les potées se doivent d'être rentrées ou pour le moins protégées du gel.

Disparitions de fleurs et d'objets dans le cimetière

Depuis quelques jours, les vols de fleurs et d'objets ont repris de manière inquiétante dans le cimetière.

Ces comportements sont intolérables pour les familles qui sont touchées, mais également pour l'ensemble de la population qui souhaite que ces gestes soient sanctionnés.

Le maire ne laissera pas s'installer ces phénomènes de disparitions dans le cimetière de Cepoy. Des instructions vont être données à notre police intercommunale afin d'établir une surveillance accrue aux abords du cimetière.

D'autres moyens seront également mis en place pour identifier ces auteurs d'actes délictueux qui ne bénéficieront d'aucune indulgence de la mairie lorsqu'ils seront pris sur le fait.

A bon entendre.

Arsène Entreprise

PLOMBIER CHAUFFAGISTE
Installation - Entretien - Dépannage

Pose de chaudières
Mise en service par
un technicien agréé




34, rue de l'Église
45120 CEPOY

Tél. 02 38 85 53 06 - Port 06 20 96 22 08
arsene-entreprise@orange.fr

Etat Civil

Ils font notre joie

- Ayhan TUFAN - 18 juillet à Amilly
- Louna et Enzo GAUCHET - 20 septembre à Amilly

Ils se sont dit "oui"

- José DUENAS et Edwige GRANSART - 20 juillet
- Pierre-Walter RAIBAUT et Valérie VARLET 25 août
- Fabien LEGENDRE et Patricia PESTY
15 septembre

- Jean-Baptiste DARDONVILLE et Albertina PEREIRA
6 octobre

Ils nous ont quittés

- Renée MAINPAIN - 6 août à Amilly
- Joseph RUSNIOK - 9 août à Amilly
- Eliane MALRAISON épouse BOURGAULT
17 septembre à Sury-aux-Bois



Chantons Noël Ensemble

Venez écouter ou chanter les chants traditionnels de Noël

Avec la chorale du groupement paroissial
Cepoy - Corquilleroy - Girolles

A l'Eglise de Cepoy

Dimanche 16 Décembre 2012
à 17 heures



Entrée Gratuite L'Eglise sera chauffée

Boissons chaudes et pâtisseries seront servies à l'issue du concert



Groupement Paroissial Cepoy Corquilleroy - Girolles

MESSES

Messe chaque 2ème Dimanche du mois
Voir l'Eclairer et les affichages pour connaître le lieu

DEMANDE DE BAPTEME (au moins 3 mois à l'avance)
S'adresser à Christiane SIMEON ☎ 02.38.85.14.68

DEMANDE DE MARIAGE (au moins 6 mois à l'avance)
S'adresser à Christiane SIMEON ☎ 02.38.85.14.68

Pour les OBSEQUES
Les Pompes funèbres contacteront un Officiant
Ou s'adresser à Christiane SIMEON ☎ 02.38.85.14.68
Claudette SIBOUT ☎ 02.38.98.10.76

CHORALE PAROISSIALE
Répétitions le Mercredi de 20H15 à 22H.
S'adresser à Christiane SIMEON ☎ 02.38.85.14.68

INSCRIPTIONS AU CATECHISME ET TOUTES AUTRES QUESTIONS
S'adresser au Presbytère de CHALETTE, le long de l'Eglise de CHALETTE-BOURG
Permanences le Mardi de 9H30 à 12H et le Vendredi de 14H30 à 17H ☎ 02.38.85.40.23

PRETRE REFERENT
Père Xavier de LONGCAMP




J. Roggiani

Peinture - Carrelages - Faïences
Revêtements de Sols et Murs
Décoration - Papiers Peints
Ravalements de Façades
Isolation Thermique par l'Extérieur

4, quai du Canal
45120 CHALETTE-SUR-LOING
Tél. 02 38 93 14 64 Fax 02 38 89 09 08



Pompes Funèbres & Marbrerie
7/7 PATARD CATON 24/24
Une famille au service des familles

Organisation Obsèques - Chambres funéraires
Monuments funéraires - Articles funéraires

CHALETTE / LOING 45 rue de la fonderie 02 38 85 23 19

Calendrier des fêtes et manifestations 2012

Divers

Octobre

19	BIBLIOTHEQUE	Exposition
26	COMMISSION ANIMATION	Etablissement du calendrier des fêtes

Novembre

3	PETANQUE CEPOY	Assemblée générale
11	COMMISSION ANIMATION	Cérémonie des Anciens Combattants
15	LES TOUJOURS JEUNES	Repas dansant
17	AMICALE DES ECOLES	Loto
17	C.I.A.C.	Assemblée générale
18	A.J.C.	Paintball
24	CCAS	Collecte des denrées alimentaires
25	COMMISSION ANIMATION	Repas des Séniors
29	LES TOUJOURS JEUNES	Assemblée générale

Décembre

2	COMITE DES FETES	Marché de Noël
2	CUSTOM CLUB	Repas
8	COMMISSION ANIMATION	Téléthon
13	LES TOUJOURS JEUNES	Repas de Noël
14	U.N.R.P.A	Assemblée générale
15	COMITE DE JUMELAGE	Sainte-Lucie
15	COMMISSION ANIMATION	Distribution des Colis
15	A.J.C.	Visite du Musée Grévin + illuminations de Noël à Paris

TAXI CEPOY
21 années à votre service

Véronique
LACOMBLE

- Transports de malades assis
- Gares
- Aéroports

Port. 06 09 35 13 35
Tél. 02 38 89 27 92



57, rue de la Grotte aux Loups - PAUCOURT



RS ISOLSEC

Instrument transformers
Transformateurs de mesure
Transformadores de medida

ENERGIES RENOUVELABLES



Géothermie Pompe à chaleur



Système solaire



Chaudière à granulés de Bois

- CHAUDIÈRES À CONDENSATION
- CLIMATISATION RÉVERSIBLE ...

Autres prestations

- SALLE DE BAINS
- ASPIRATION CENTRALISÉE
- ADOUCISSEUR
- ROBINETTERIE



Crédit d'impôt

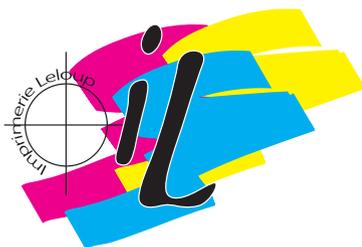
DEVIS GRATUIT

115, rue de Château-Landon 45120 CORQUILLEROY

Tél. 02 38 85 38 28 • www.proustsarl.fr



Un spécialiste du chauffage
à votre service depuis 35 ans



Imprimerie Leloup

Tous travaux d'impression noir et couleur

P.A.O. - IMPRESSION

DECOUPE - PLIAGE - FAÇONNAGE - BROCHAGE



6, rue Edouard-Branly - 45700 Villemandeur

Tél. 02.38.85.06.49 - Fax 02.38.85.25.54 - contact@imprimerieleloup.fr